



Le Parisien **Étudiant** LABEL

Le grade de licence, gage de qualité

RECONNAISSANCE Les grandes écoles l'attendaient depuis longtemps. Elles délivreront désormais ce titre prestigieux au terme de trois années d'études.



détailler un ensemble de critères : la pertinence de la formation au sein de l'offre existante sur son site et les relations avec les institutions locales ; la réponse du programme à des besoins de formation avérés ; enfin, l'initiation des étudiants aux méthodes de recherche.

■ Se différencier

Ce nouveau label a eu une influence sur notre palmarès 2021 qui prend en compte les écoles disposant de cette reconnaissance officielle, garantissant ainsi une certaine exigence et un engagement fort sur leur territoire. (Voir ci-dessous la rencontre avec Mathilde Gollety).

« Pour bien comprendre le sens de cette évolution, il s'agit d'une assurance qualité supplémentaire », indique Jean Charroin, le directeur général de l'Essca qui vient d'obtenir le grade pour son bachelors. « C'est aussi, ajoute-t-il, une façon de se différencier dans un monde où l'offre est considérable ».

■ Passeport pour l'étranger

Jusqu'à présent, le visa de l'État était considéré comme le Graal pour les bac+3. À présent, ce sera juste un préalable pour pouvoir pos-

tuler au grade de licence et disposer d'une meilleure visibilité, y compris hors de nos frontières. « C'est un avantage indéniable car le grade facilitera notamment les poursuites d'études à l'international dans les meilleurs établissements de la planète », ajoute Jean Charroin.

À ce jour, une quinzaine d'institutions en disposent. Mais cela évoluera vite car bon nombre de dossiers de grandes écoles sont en cours d'instruction.

Ce mouvement vers une plus grande qualité des programmes vise, bien entendu, à proposer les meilleures

expériences aux candidats. Ils pourront ainsi choisir plus facilement dans un univers où il n'est pas toujours facile de s'y retrouver.



POUR EN SAVOIR +

Retrouvez l'interview complète de Jean Charroin, directeur général de l'Essca

À LIRE SUR NOTRE SITE www.leparisien.fr/etudiant

PAR G.A.

LA FAMILLE des grandes écoles apprécie les labels et certifications. En voici donc une nouvelle : le grade de licence. Les bachelors qui ont déjà obtenu le visa de l'État pourront désormais solliciter la Commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion (CEFDG), qui examine la qualité des cursus,

pour disposer de cette nouvelle accréditation académique. Une garantie renforcée. C'est une demande ancienne des écoles françaises qui peuvent ainsi faire reconnaître l'excellence pour leurs filières bac+3.

« Nous sommes soumis aux demandes les plus drastiques, ce qui nous a permis, il y a quelques années, de délivrer le grade de master. Il était donc légitime d'obtenir

une reconnaissance similaire pour nos bachelors, afin de démontrer que la qualité est présente sur l'ensemble de nos programmes », se réjouit Alice Guilhon, présidente du Chapitre des écoles de management à la CGE (Conférence des Grandes Écoles). Celle-ci représente l'ensemble des Business Schools hexagonales.

Pour obtenir ce grade, l'établissement est invité à

3 QUESTIONS



MATHILDE GOLLETY
PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION DES FORMATIONS ET DIPLÔMES DE GESTION (CEFDG)

« Le lien privé-public nous semble important »

**Que représente le grade de licence pour les écoles de commerce ?**

Cette nouveauté vise à diversifier les formations proposées, à donner une plus grande lisibilité de l'offre de diplômes et à garantir aux étudiants une certaine qualité académique. Il est naturel que des programmes reconnus puissent bénéficier de ce grade avec l'appui de la CEFDG qui est, je le rappelle, un tiers de confiance pour les familles.

Quel est l'apport pour les écoles ?

Pour elles, c'est un signal fort pour se différencier dans le paysage des formations. Mais aussi pour les étudiants internationaux qui peuvent ainsi choisir un diplôme disposant d'un grade universitaire reconnu au niveau européen.

Peut-on cumuler le visa de l'État et le grade de licence ?

Oui. Mais on ne peut pas obtenir le grade de licence sans le visa. La différence principale tient essentiellement dans l'initiation à la recherche, (à l'instar de ce qui se pratique à l'université) mais également dans la politique de site. Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation cherche à inviter les écoles et les établissements publics à travailler ensemble pour l'avenir du territoire. Ainsi les écoles doivent démontrer qu'elles ont noué des liens avec les institutions publiques pour donner une certaine cohérence à l'offre de formation sur leur territoire. Le lien privé-public nous semble important pour les enseignants, les partenariats académiques ou des collaborations innovantes.